

CACESR386 P.E.M.P

Qui est concerné ?

- Toute personne débutante ou expérimentée
- Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre reconnu apte par la médecine du travail
- Etre apte à travailler en hauteur

Objectif : être capable d'utiliser et d'entretenir les plates-formes élévatrices mobiles de personne en toute sécurité.

Durée : de 2 jours à 3 jours selon l'expérience du stagiaire et des catégories concernées.

Tarif : Nous consulter